

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
11 JUIN 2024**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Présidente
		M.	S. VENTRE, Vice-Président
		Mmes	C. BAILLIF, M. CONRAD, B. DESPLAND, J. PARACCHINI et A.-M. PUGIN
		MM.	S. AGUET, D. ANDALORO, F. CAL SUAREZ, F. MERLON, R. PARTY et M. SUTER
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
		Mme	M. PASCHE, Adjointe
<u>EXCUSÉ</u>	:	M.	B. SCHOPFER, Secrétaire
<u>ABSENT</u>	:	M.	C. HUBER

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00 et demande au Vice-Président d'assurer le comptage des votes en l'absence du Secrétaire.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MAI 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à par 10 oui et 2 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Douane de Chancy II

Suite à la séance du Comité de pilotage « Petites douanes » traitant de la lettre d'intention pour réduire le trafic pendulaire motorisé aux douanes de Soral II Chancy II, Perly-Certoux et Sézegnin, **M. Bouvier** résume et commente brièvement les chiffres reçus.

Une baisse du trafic est constatée sur toutes les petites douanes depuis l'introduction des feux de rétention. Pour mémoire, depuis janvier 2024, les trois autres communes ont accepté de repasser à 50% de rétention. **M. Bouvier** a refusé cette proposition et a exigé que le feu reste à 70% de

rétenction, maintenant que la réduction du trafic se fait sentir. Cette baisse s'est donc poursuivie à Chancy II alors qu'une hausse est relevée pour les autres douanes.

Cette fermeté a été toutefois contestée car elle induirait un report de trafic sur les autres villages.

M. Bouvier a maintenu sa position malgré les reproches. Ce dossier tourne en rond depuis 2018, car aucune mesure complémentaire n'est proposée alors que les objectifs ne sont toujours pas atteints.

Mme Conrad demande pourquoi les feux ont-ils été réduits dans les autres communes. Est-ce que d'autres mesures ont pu être prises ?

M. Bouvier indique qu'aucune mesure de régulation complémentaire n'a été réellement efficace. La mise en place d'un bus plus fréquent à Soral implique un croisement et donc un empiètement sur les bordures, le covoiturage ne fonctionne pas, les tarifs des P+R français ne sont pas tous identiques, et ceux-ci sont de plus régulièrement squattés par les gens du voyage.

M. Beuchat ajoute qu'à Soral, par exemple, le feu a dû être raccourci car la longue file d'attente empêchait le bus de s'engager.

M. Party s'interroge sur la véracité des chiffres transmis. En effet, en décembre, par exemple, la ligne de comptage a malheureusement été arrachée avec la lame à neige et n'a donc pas pu prendre en compte les véhicules pendant 3 jours.

Il lui est précisé que le comptage ne s'effectue que pendant la régulation (feu fonctionnant) et uniquement dans le sens France - Suisse.

M. Ventre pense que le comptage est assez correct car il a effectivement constaté une baisse de trafic depuis l'installation des feux.

Il n'existe aucune statistique sur la douane de Chancy I, alors que cela permettrait de connaître un éventuel déport de trafic sur Clarafond et Pougny pour « courber » l'attente du feu de Chancy II. Les ingénieurs français disent qu'ils n'ont reçu aucune réclamation.

Lors de la prochaine séance (en septembre), **M. Bouvier** maintiendra les 70% de rétenction et souhaiterait, au vu des objectifs non atteints, qu'une ouverture décalée soit testée conformément à la convention signée en 2018. Si cela ne fonctionne pas, cela aura au moins été essayé.

Mme Baillif demande si un comptage pourrait être effectué sur la route de Bellegarde car il lui semble que le trafic s'est intensifié.

M. Ventre indique que cela devrait être visible sur les statistiques du radar qui seront transmises et étudiées à la prochaine commission de la circulation et de la sécurité routière.

b) Chancilien spécial environnement

M. Bouvier remercie tous les contributeurs et félicite Mme Despland pour ce nouveau numéro du ChancyLien.

c) Rénovation du Groupe scolaire

M. Beuchat confirme que les travaux de rénovation se termineront cet été par l'isolation de la piscine et la mise en place des portes anti-feu.

La moins-value de CHF 400'000.-- sur le crédit voté permettra par ailleurs le changement de tous les boîtiers et vis du fonds mobile.

d) Café du Virage

M. Beuchat indique que le gros œuvre est quasiment terminé. L'ouverture est envisagée pour novembre 2024. Malgré toutes les surprises, une moins-value de CHF 300'000.-- par rapport au crédit voté est actuellement constatée.

e) Bilan Unicef

Mme Pasche annonce qu'une demande de complément d'informations a été transmise à qui de droit et que la présentation du bilan a été fixée au 12 septembre 2024. Date à retenir pour les membres du Conseil municipal intéressés.

f) Emploi de civilistes

Mme Pasche est toujours en attente du retour de l'Armée pour savoir si la Commune est éligible à l'emploi de civilistes.

d) Camp Croc'n'Mouv

Mme Pasche signale qu'il n'y a que deux inscriptions au camp organisé à Chancy alors que les réactions étaient plutôt positives à son annonce. Elle rappelle que le camp ne se fera que s'il y a au moins 10 participants.

Dans le cas contraire, ce qui serait bien dommage, la Commune s'est engagée à verser un défraiement de CHF 800.-- pour tout ce qui a été mis en place (réservation des animateurs) dans un délai ultra court.

e) Sur les pas des Huguenots

Mme Pasche informe les membres du Conseil municipal qu'un petit panneau mettant en avant le sentier « sur les pas des Huguenots » est installé sur le poteau proche du Café du Virage indiquant d'autres chemins pédestres. On peut y trouver un QR qui regorge d'informations sur cette association et l'arrivée des Huguenots (Protestants) en Suisse, particulièrement dans notre village.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2024, une balade commentée est organisée entre Chancy et Avully.

L'Association serait également disponible pour une éventuelle conférence en 2025.

f) Plan mobilité pour les Seniors

Mme Pasche souhaite recevoir l'Association transports et environnement (ATE) pour connaître et étudier la faisabilité d'un plan mobilité pour les Seniors. L'ordre du jour de la prochaine séance de la commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs étant déjà défini, l'Association pourrait faire une présentation en septembre.

6. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS**a) Adhésion de la Commune de Confignon à l'Organisation Régionale de la Protection Civile de la Champagne « ORPC Champagne »**

Mme la Présidente donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

M. Bouvier précise que cette délibération est évidemment mise au vote dans toutes les communes de la Champagne. L'ORPC Champagne est la plus importante du Canton, elle veille sur plus de 20'000 habitants répartis sur un territoire de 43 km² et gère plus de 1'000 abris. L'adhésion de la Commune de Confignon ne changera pas l'organisation financière actuelle.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

Il est pris acte de cette décision.

- b) **Crédit de CHF 800'000.-- pour l'agrandissement du parking attenant à la bibliothèque et le réaménagement du préau du groupe scolaire, parcelles n° 3180, 3181 et 3422, ainsi que la création d'un parking événementiel lié à la salle communale, parcelle n° 2534**

Mme la Présidente donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

Mme la Présidente remercie **M. Beuchat** pour les explications données sur site à l'occasion de la rencontre dont la date a été fixée à l'issue du précédent Conseil municipal.

A ce sujet, **Mme Baillif** fait part de sa grosse déception de ne pas en avoir été informée vu qu'elle n'était pas présente au Conseil municipal, tout comme **M. Aguet**. En effet, elle se considère grandement lésée de n'avoir pu y participer.

M. Beuchat offre de répondre à toutes ses questions afin qu'elle puisse voter la délibération en toute connaissance de cause.

Mme Baillif insiste sur l'importance d'avoir eu ces explications sur site et réitère sa peine de n'avoir pu y assister.

M. Beuchat rappelle qu'il est disponible en cas de questions et regrette qu'elle ne l'ait pas contacté.

Mme Baillif mentionne son planning chargé et revient sur sa déconvenue. Elle a été particulièrement touchée de ne pas avoir été conviée à cette rencontre.

Une discussion s'ensuit afin d'expliquer les raisons de ce malheureux quiproquo pour lequel des excuses sont d'ailleurs formulées.

M. Beuchat poursuit ses explications et précise que les CHF 40'000.-- relatifs au rehaussement du trottoir de la route de Bellegarde seront pris en charge par le Canton (DP cantonal).

Le terrain multisport envisagé en prolongement du préau pourrait faire l'objet d'une subvention d'au maximum CHF 100'000.--, selon les informations fournies par M. Tilouche (TSHM FASe).

Le prix final devrait donc être moindre que le crédit voté, mais il permettra de régler toutes les factures avant de pouvoir obtenir et recevoir une subvention.

Mme Baillif ne comprend pas la nécessité d'avoir autant de places de parking et s'interroge sur leur pertinence.

M. Beuchat précise que le parking événementiel a été proposé par la commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale car il n'y a pas assez de places lors des manifestations. Il rappelle également qu'à terme, plus aucun parking ne pourra se faire dans les champs. Les vingt places prévues ne seront pas utilisées en permanence mais permettront d'être au norme par rapport à la capacité de la salle communale. En outre, le parking ne sera pas bétonné mais en pavé et herbe afin de mieux s'inclure dans le paysage, tout comme celui envisagé le long de la route de Bellegarde.

M. Bouvier ajoute que le projet d'un immeuble a failli voir le jour sur cette parcelle.

M. Party souligne que si la Commune a acheté ce terrain, c'est vraiment pour en faire quelque chose.

Au vu de cette discussion, **M. Merlon** demande s'il est possible de séparer les projets.

M. Beuchat explique que le projet global est cohérent mais s'il est morcelé, il le sera nettement moins. Par ailleurs, les coûts diminuent s'il n'y a qu'un seul chantier et non plusieurs.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à par 9 oui, 1 non et 3 abstentions.

Il est pris acte de cette décision.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

M. Beuchat avise les Conseillers-ères municipaux-ales que pour compléter le futur cheminement piétonnier au travers de l'Oasis, un couvert avait été envisagé. Cette idée est définitivement abandonnée car il serait visiblement trop proche des habitations.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Ventre confirme qu'une séance se tiendra lundi 17 juin 2024. Il fera un retour sur les points à l'ordre du jour (statistiques radars pédagogiques, mobilité douce, entre autres) en septembre.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Epiney annonce qu'une séance se tiendra le 12 juin 2024.

d) Commission des finances

Aucune communication.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland fait un point sur la conférence de jeudi dernier « Le Rhône, un fleuve pas si tranquille ». L'orateur, M. Mulhauser, a su captiver la vingtaine de personnes présentes et la conférence s'est poursuivie par une discussion intéressante. Tout ceci est très encourageant pour persévérer dans l'organisation de ces conférences.

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

Aucune communication.

g) Commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale

Aucune communication.

Sortie de fin de législature (2025)

M. Bouvier fait part de son envie de clôturer en beauté (et en rires) cette législature et propose d'organiser, à l'instar de l'ACG pour les Maires et Adjoints ou des autres communes, un voyage de 2 jours, ou pour le moins une belle journée.

Il interroge les membres du Conseil municipal sur leurs préférences. La majorité préfère une sortie d'une journée, mais avec un dîner (ce qui n'est pas le cas lors des sorties annuelles, à cause des horaires du chauffeur).

M. Ventre suggère une organisation conjointe Bureau du Conseil municipal et Exécutif, en vue d'une journée en avril (avant les vacances pascales).

Groupement intercommunal Centre sportif de Laconnex

M. Merlon annonce qu'environ cinquante joueurs supplémentaires fréquentent le stade depuis sa rénovation.

M. Bouvier souhaite faire une communication à huis clos pour préserver la sphère privée et éviter que des éléments ne sortent dans le public pour le moment.

Mme la Présidente reprend la parole et demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

Le huis clos est accepté à l'unanimité soit par 12 oui.

Mme la Présidente lève le huis clos et la séance à 21h35.


La Présidente du Conseil municipal
Aurélie Epiney
En l'absence du Secrétaire du Conseil municipal
Stefano Ventre
La Secrétaire
Joëlle Noverraz